

Plan d'action d'aménagement durable de Taschereau

2015-2020



Présenté par Manon Luneau
Mairesse

Qu'est-ce qu'un plan d'aménagement durable?

- Le plan de développement durable est un concept qui vise à favoriser un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
- Lors de la planification d'un plan d'aménagement, les 3 sphères : Société, économie et environnement doivent être prises en considération. Globalement, les collectivités:
 - Reconnaittent les liens entre l'aménagement et la qualité de vie
 - Investissent du temps, de l'attention et des ressources pour restaurer la qualité de vie du quartier
 - Sont axées davantage sur les transports durables et actifs
 - Présentent une plus grande variété d'utilisations résidentielles et commerciales
 - Utilisent les systèmes naturels uniquement de manière à ne pas nuire à leur santé et à leur productivité
 - Planifient à long terme utilisant des principes comme ceux qui figurent dans cette liste



Pourquoi un plan de développement durable?



- La municipalité de Taschereau, qui a été déclarée «municipalité dévitalisée» compte actuellement 957 habitants. Elle a fêté ses 100 ans en 2013 et souhaite maintenant modifier le plan de diversification et de développement économique qui a été conçu pour les années 2010–2013, en un plan plus simple et qui s’appliquerait à l’ensemble de son territoire.
- L’élaboration du plan de développement durable s’inscrit dans la continuité du plan de diversification, puisque celui-ci visait «l’occupation dynamique du territoire dans une perspective de développement durable, c’est-à-dire une occupation marquée par la responsabilité, l’innovation et l’excellence de ses acteurs dans toutes leurs réalisations, en misant sur l’harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l’environnement et l’équité sociale pour la qualité de vie du citoyen.»



Les objectifs visés



- Le plan de développement d'aménagement durable a pour but:
 - D'organiser et d'agir afin d'assurer le mieux-être de sa population et une occupation dynamique de son territoire
 - D'être à l'image de ses citoyens (un défi en soi puisqu'ils n'ont pas eu l'habitude d'être ainsi consulté)
 - Favoriser le développement économique, la conservation et la protection de l'environnement et la qualité de vie de la population



Les étapes d'élaboration du plan Description de la démarche

- Le plan de développement durable a donc été préparé par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) en partenariat avec le comité de développement durable de la municipalité de Taschereau.



- Il a également été réalisé avec le concours du Fonds municipal vert, un fond financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités.

- **Composition du comité:**

- Le comité de développement durable de Taschereau est composé de (9) membres, dont un nommé officiellement responsable de la démarche

- **Membres**

- La mairesse
- Le directeur général
- Deux (2) membres du conseil municipal
- Quatre (4) membres de la Corporation de développement
- Une citoyenne



- **Membres en accompagnement**

- Conseillère du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT)
- Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADCAO)



(MAMOT)

a appuyé la démarche en apportant son expertise lors des rencontres et lors de la préparation du matériel et des outils.



(CREAT)

engagé comme consultant, a appuyé le comité durant toute la démarche en organisant et en coordonnant les rencontres et consultations, en effectuant la synthèse de différents documents pertinents à la démarche.

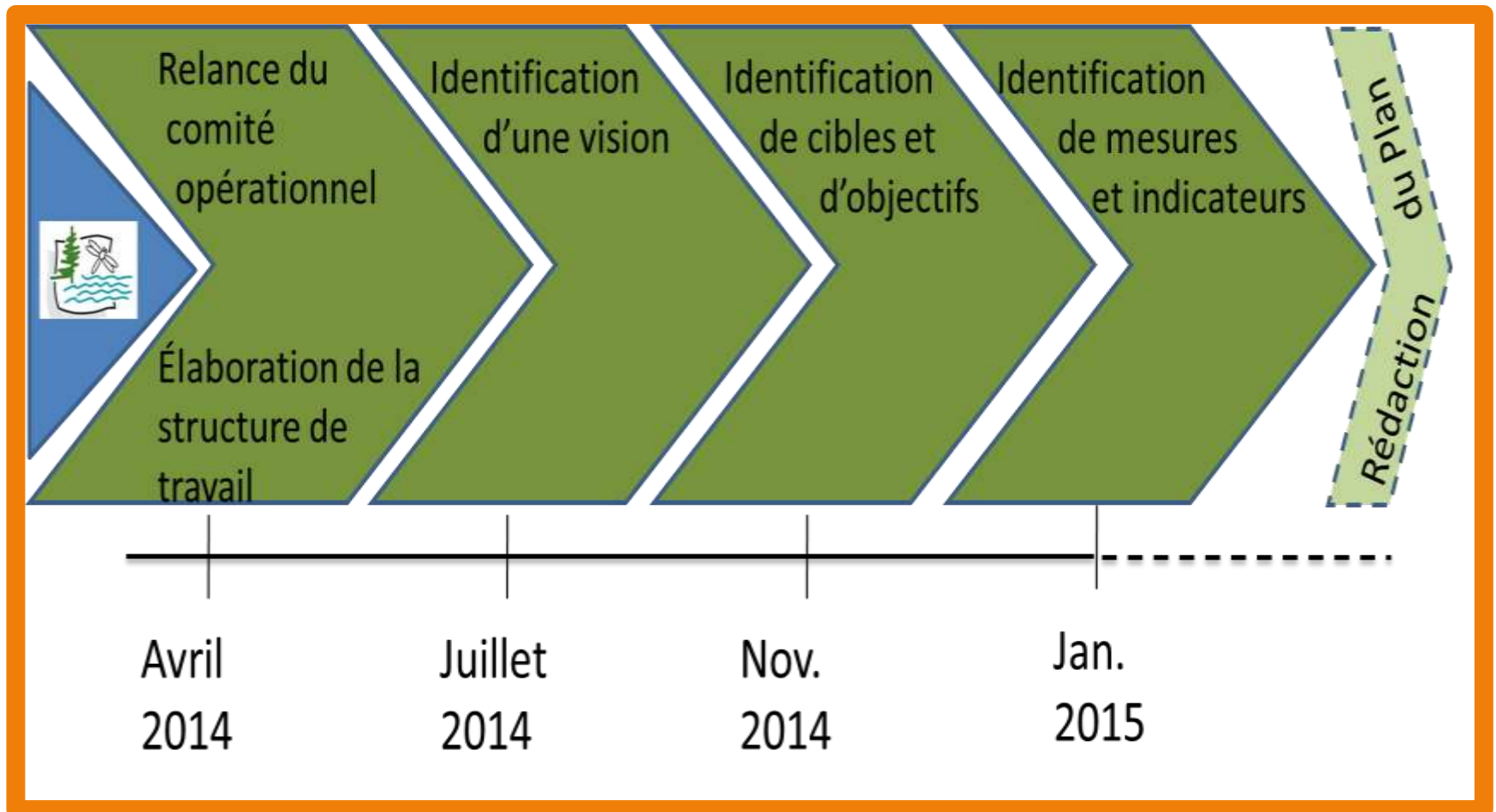


(SADCAO)

a participé à la majorité des rencontres du comité et a apporté son expertise d'un point de vue économique, financier et communicationnel.

Le comité d'élaboration du plan s'est d'abord réuni à huit (8) reprises entre mars 2014 et mars 2015.

Le tableau suivant résume les actions entreprises lors de chaque étape et rencontres du comité.



De plus, trois (3) rencontres d'information citoyennes et deux consultations ont permis d'abord d'informer la population sur la démarche, puis de leur permettre d'y contribuer avec leurs commentaires et leurs idées.

La consultation avec les citoyens a permis au comité de présenter quelques actions et de récolter leur opinion à l'aide de conversations informelles et d'ilots où des papiers et crayons leur permettaient de s'exprimer.



Les gens ont donc été convoqués par le biais de communiqués municipaux et par le journal local. Celui-ci contenait un sondage sous forme de coupon-réponse et formulaire de commentaire, afin de permettre aux gens qui ne voulaient ou ne pouvaient se déplacer pour les rencontres d'information, de donner leurs suggestions.



Chaque idée ressortie a passé par la grille suivante

Le projet

Nom du promoteur : _____

Coordonnées : _____

Titre du projet : _____

Thèmes¹¹

1	engagement envers démarche DD	9	principe pollueur-payeur	17	transport durable	25	équité et cohésion sociale
2	aménagement du territoire et urbanisme	10	développement économique durable	18	efficacité énergétique	26	habitation et logement
3	ententes et partenariats avec autorités	11	vitalité et diversification	19	gestion de l'eau	27	accès personnes à mobilité réduite
4	plans et politiques en DD	12	changements démographiques	20	protection milieux naturels	28	santé, prévention, sécurité
5	formation du personnel en DD	13	mondialisation	21	réduction des GES	29	culture locale
6	ressources \$ allouées au DD	14	communication économique	22	gestion ressources naturelles	30	patrimoine local
7	appels d'offres et d'achats	15	tourisme local	23	réhabilitation territoire	31	accès au savoir
8	participation citoyenne	16	gestion matières résiduelles	24	infrastructures vertes		

Personnes participant à l'évaluation :

Date : _____

¹¹ Tiré de : Gingras, P. 2012. « Outil d'autoévaluation du développement durable pour les municipalités québécoises et son processus d'implantation ». Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, 89 p.

Au total, trente-et-une (31) actions ont été définies, puis placés en ordre de priorités.

1	engagement envers démarche DD	9	principe pollueur-payeur	17	transport durable	25	équité et cohésion sociale
2	aménagement du territoire et urbanisme	10	développement économique durable	18	efficacité énergétique	26	habitation et logement
3	ententes et partenariats avec autorités	11	vitalité et diversification	19	gestion de l'eau	27	accès personnes à mobilité réduite
4	plans et politiques en DD	12	changements démographiques	20	protection milieux naturels	28	santé, prévention, sécurité
5	formation du personnel en DD	13	mondialisation	21	réduction des GES	29	culture locale
6	ressources \$ allouées au DD	14	communication économique	22	gestion ressources naturelles	30	patrimoine local
7	appels d'offres et d'achats	15	tourisme local	23	réhabilitation territoire	31	accès au savoir
8	participation citoyenne	16	gestion matières résiduelles	24	infrastructures vertes		

Le plan d'action

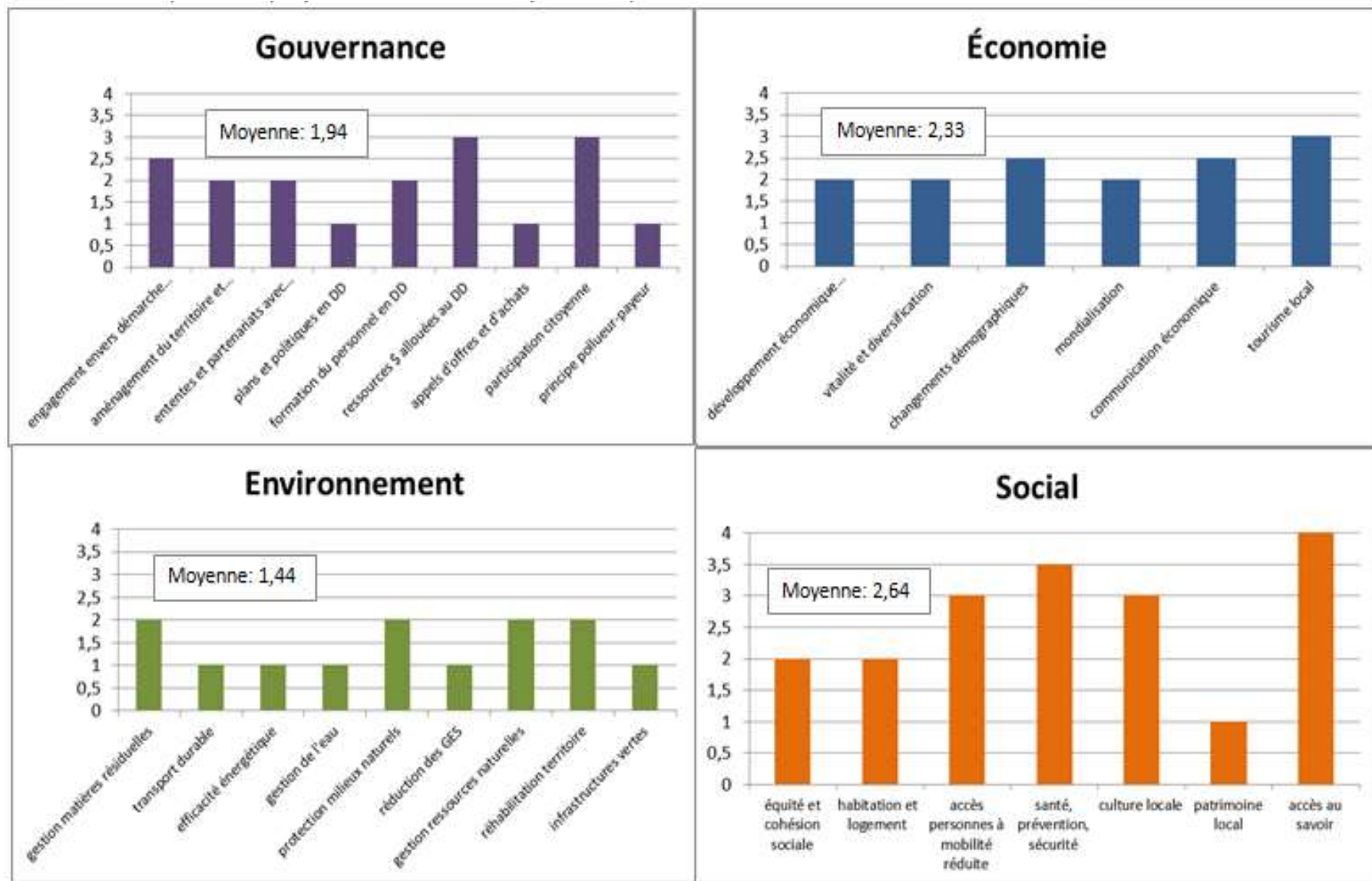
Résultat de l'autoévaluation 2014

- Une fois le plan de développement terminé, un graphique à été conçu afin de voir, d'une façon plus visuelle, les points qui sont plus à travailler que d'autres.

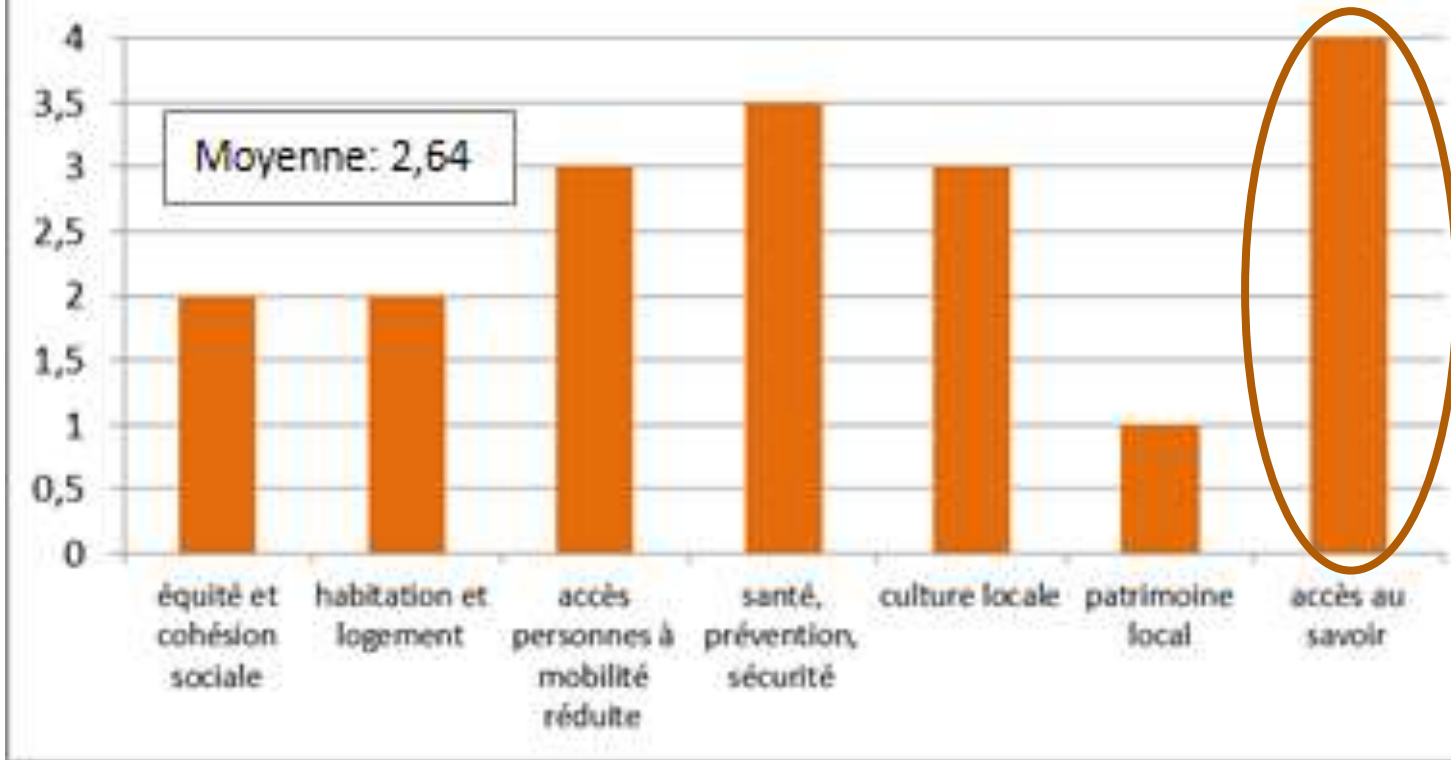
- Exemple de tableau à la page suivante



L'échelle, de 1 à 4, représente les niveaux possibles, 4 étant le maximum.



Social



2. Analyse des points proposés par la communauté

- Cet outil permet d'évaluer les projets en tenant compte non seulement du côté économique, mais également des aspects environnementaux et sociaux.
- Ça permet d'obtenir une meilleure vue d'ensemble du projet de développement durable et d'identifier des pistes pour le bonifier.



Étape
Phase A : Se préparer en vue du processus de planification. Compilation et analyse documentaire des Plans existants; Élaboration de la structure de travail; Rédaction de la demande.
Phase B : Créer une vision du développement durable. Identification d'une vision; Présentation de la vision aux intervenants du milieu; Validation de la vision.
Phase C : Évaluer la situation actuelle. Identification des opportunités/menaces, forces/faiblesses; autoévaluation en termes de DD ; Validation de la synthèse des défis à relever.
Phase D : Élaborer le plan d'action. Identification des objectifs avec les intervenants du milieu (conseillers, employés municipaux, intervenants sectoriels, etc.); Identification des cibles et des mesures; Compilation et synthèse des consultations; Élaboration de listes d'évaluation et outils de type triple bilan ² .
Phase E : Élaborer la stratégie de mise en œuvre et de suivi.
Phase F : Obtenir l'approbation.
La suite : mise en œuvre et suivi des actions

Prenons exemple avec l'embellissement des terrains extérieurs des propriétés du village.



Des gens de la communauté ont exprimé le désir d'avoir une belle vision du village avec de beaux terrains propres et entretenus. Un endroit spécifique à la récupération a donc été aménagé. Divers conteneurs de récupération, d'appareils ménagers, électronique et autres ont été installés et des endroits spécifiques.

Dépositaire de l'association pour le recyclage des produits électroniques



- Le plan contient 7 colonnes ne nécessitant pas plus d'explication.

Voici un exemple d'action qui a été réalisé dans les délais proposés.

#	Priorité	Actions à réaliser (mesures)	Responsable	Partenaires	Budget	Indicateur et cible
	<1 an	31.3 Offrir de nouveaux cours et formations pour les citoyens	Mairesse	Sport Action Jeunesse, commissionscolaire Lac Abitibi	1000 \$	N ^{bre} de nouveaux cours offerts annuellement (cible : 1)

Exemple d'action qui n'a pu être inclus dans le plan

Action	Notes
2.2 Engager un urbaniste spécialiste du DD pour appuyer la révision du plan d'urbanisme suite à l'adoption du schéma d'aménagement par la MRC	Non retenue car c'est une compétence de la MRC.

Vision pour 2020



- Il y a des actions qui sont plus facilement réalisables que d'autres . Peut-être qu'en 2020 toutes les actions ne seront pas réalisées, mais au bout de 5 ans, il va y avoir du travail de fait.



- Les défis seront:
 - Se démarquer pour garder, voir augmenter, sa population, ses commerces et ses services
 - Mettre tout en œuvre afin de diversifier l'économie du territoire
 - Améliorer la planification afin de s'assurer d'inclure les aspects sociaux et environnementaux dans le développement à venir.

- Les valeurs seront:

- La solidarité et la créativité

- Garder le sentiment d'appartenance, la fierté et l'accomplissement



- L'égalité, la coopération, la santé et la protection de l'environnement.



***MERCI DE M'AVOIR ACCORDÉ
VOTRE ATTENTION***



FIN